ADDENDA MEC-003

MÉCANIQUE -

RÉPONSES AUX QUESTIONS, AMENDEMENTS ET REPORT DE LA DATE LIMITE DE LA RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

23510B022

RÉFÉRENCE SEAO # 20050596

CENTRE D'ÉDUCATION AUX ADULTES DE HULL - REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

CONFIDENTIEL

Toute reproduction partielle ou totale du présent document pour des fins autres que le présent appel d'offres est interdite sans l'autorisation écrite du donneur d'ordre.

ADDENDA MEC-003 - MÉCANIQUE - RÉPONSES AUX QUESTIONS, AMENDEMENTS ET REPORT DE LA DATE LIMITE DE LA RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

Date d'émission : mardi, 29 avril 2025

- Addenda M-003, 2 pages 8½" x 11" et
- Addenda M-003 de la Firme BPA, 1 page 8 ½ x 11
- Plans, pages M-000, révision 1., M-130, révision 1., M-131, révision 1. (3 pages, 2 pied x 3 pied)

À L'ATTENTION DE TOUS LES SOUMISSIONNAIRES

Messieurs, Mesdames,

Par la présente, nous désirons vous informer de la modification suivante aux documents d'appel d'Offres. Cette modification fait partie intégrante des documents contractuels.

Cet addenda fait partie de l'appel d'offres no 23510B022. Le soumissionnaire doit en prendre connaissance et inclure le contenu dans la soumission et le modifie de la façon suivante :

ADDENDA MEC-003 – RÉPONSES AUX QUESTIONS ET AMENDEMENTS AUX PLANS

SVP prenez note de l'Addenda MEC-003 et des plans ci-joint de la Firme BPAI.

Report de la date limite de la réception des soumissions

Veuillez prendre note que la date limite de la réception des soumissions est reportée au 6 mai 2025, au plus tard à 14h30

Fin de l'Addenda MEC-003

Note : Si une plainte visée à l'article 40 de la LAMP est effectuée, celle-ci doit être reçue par l'AMP au plus tard 2 jours avant la date limite de réception des soumissions inscrite au SEAO.

.....
Alain Gendron
.....
Approvisionnement

À REMPLIR PAR LE SOUMMISSIONAIRE
Nous avons pris connaissance du présent addenda et notre soumission ou proposition en tient compte

Signature du responsable _____

Date : _____

Addenda

N° MEC-003

Client :	Commission scolaire Western Québec		
Projet :	Centre d'éducation des adultes Remplacement du système de chauffage		
Projet n° :	23-1453		
Description :	Précision compteur d'eau		
Division(s) :	23		
Par :	Joshua Laporte-Amyotte, ing.	**Date :**	2025-04-29

Cet addenda fait partie intégrante des plans et devis originaux et des documents contractuels. Les soumissionnaires s'assureront que le coût des travaux générés par cet addenda est inclus dans le montant de la soumission.

1. Documents

1.1 Documents inclus

– Plans :

- M-000, révision 1.
- M-130, révision 1.
- M-131, révision 1.

2. Description des travaux

Pour les détails, voir documents ci-joints.

3. Questions et réponses

– **Question 1 :** « Dans la section 23 25 00, article 2.5.2, il est demandé d'installer un compteur d'eau mais ceci n'est pas montrer en plan, est-bien l'intention? »

Réponse 1 : Prévoir le compteur d'eau tel que spécifié au devis. Se référer aux plans en pièce jointe.